

FRASNE

Maintien à domicile : favoriser la téléassistance

Depuis maintenant 71 ans l'Aide à domicile en milieu rural met ses diverses compétences au service de la population, de la naissance à l'automne de la vie, en passant par la vie familiale. La section locale de Frasne avec Martine Garnier comme présidente, a le soutien tant moral que financier des élus du territoire dont elle a la charge. Avec 10 communes, 22 salariés, 35 bénévoles, l'ADMR est au service local 7 jours sur 7.

Grâce à la téléalarme, les personnes isolées sont en sécurité, le centre basé à Verdun restant à l'écoute 24 h sur 24. Sur tous les appels, 80 % sont dits « de convivialité » ; le plus souvent seuls et angoissés, les bénéficiaires appellent pour se rassurer et trouver une oreille attentive. À l'autre bout l'opératrice reconforte, et doit aussi appeler les bonnes personnes ou les secours en cas de problème.

25A17 - V1



L'ADMR assure des formations professionnelles pour l'aide aux malades dépendants.

Dernièrement, les responsables du service téléassistance dont Georges Cuhe pour Frasne, ont tenu une réunion d'information auprès des élus de la CFD (communauté de

communes du plateau de Frasne et val du Drugeon), afin de les engager à offrir les trente euros d'inscription à ce service. Réponse aux prochains conseils municipaux...

ER 05107118